

Exemples de remboursements GPM EXCELLENCE

Cette formule de garanties est éligible au « 100% Santé ».

Pour plus de détails reportez vous au tableau de garantie ou contactez votre conseiller

B.R.S.S = base de remboursement de la Sécurité Sociale incluant le remboursement de celle-ci dans la limite des frais réels.

Exemple	Prix moyen pratique (ou tarif réglementé)	BRSS	Taux SS	Remboursement assurance maladie	Taux garantie GPM EXCELLENCE	Remboursement GPM EXCELLENCE	Reste à charge GPM EXCELLENCE
Soins courants							
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	25,00 €	70%	17,50 € - 1,00 € de participation forfaitaire = 16,50 €	300% BRSS incluant le rembt SS	7,50 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie « correspondant » sans dépassements d'honoraires	30,00 €	30,00 €	70%	21,00 € - 1,00 € de participation forfaitaire = 20,00 €	300% BRSS incluant le rembt SS	9,00 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste « correspondant » (parcours de soins coordonné) en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	30,00 €	70%	21,00 € - 1,00 € de participation forfaitaire = 20,00 €	300% BRSS incluant le rembt SS	23,00 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56,00 €	23,00 €	70%	16,10 € - 1,00 € de participation forfaitaire = 15,10 €	200% BRSS incluant le rembt SS	29,90 €	11,00 €
Optique							
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres multifocaux ou progressifs	600,00 €	0,15 €	60%	0,09 €	500,00 € (dont 100,00 € pour la monture) incluant le rembt SS	499,91 €	100,00 €
Dentaire							
Détartrage	28,92 €	28,92 €	70%	20,24 €	100% BRSS incluant le rembt SS	8,68 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur deuxième prémolaires (Panier « reste à charge maîtrisé » 100% santé)	540,00 €	120,00 €	70%	84,00 €	300% BRSS incluant le rembt SS	276,00 €	180,00 €
Aides auditives							
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	400,00 €	60%	240,00 €	1 200,00 € incluant le rembt SS	960,00 €	276,00 €
Hospitalisation							
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	271,70 €	100%	271,70 € - 24,00 € (participation forfaitaire acte lourd) = 247,70 €	300% BRSS incluant le rembt SS	107,30 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	271,70 €	100%	271,70 € - 24,00 € (participation forfaitaire acte lourd) = 247,70 €	200% BRSS incluant le rembt SS	183,30 €	0,00 €
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	0%	0,00 €	100% FR	20,00 €	0,00 €